



Conseil économique et social

Distr. générale
2 avril 2014
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire 2014
21-30 janvier et 7 février 2014

**Rapports quadriennaux pour la période 2008-2011
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général,
en application de la résolution 1996/31 du Conseil
économique et social, par les organisations non
gouvernementales dotées du statut consultatif
auprès du Conseil**

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Fondation Alulbayt	2
2. Fédération européenne des étudiants âgés aux universités.	3
3. Centre d'information et de formation sur les droits de l'homme.	4
4. Links Incorporated	6
5. Mahila Dakshata Samiti	7
6. Mountain Institute	9
7. Nigeria-Togo Association	11
8. Comité de coordination des organisations non gouvernementales	12
9. One World Trust	13
10. Planetary Association for Clean Energy	15
11. Organisation mondiale des anciens et anciennes élèves de l'enseignement catholique	17



1. Fondation Alulbayt

Statut consultatif spécial : 2004

Introduction

La Fondation Alulbayt est la branche basée à Londres des centres internationaux du grand Ayatollah Sistani. Fondée en 1991, l'organisation est immatriculée au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de la Commission caritative d'Angleterre et du pays de Galles.

Objectifs et mission

La Fondation s'attache à consolider les liens entre les diverses cultures qui composent la communauté islamique. Elle met en œuvre des programmes visant à développer la collaboration citoyenne, gère des comités de surveillance féminins, et mène des activités communautaires à l'échelle locale. Elle a multiplié les initiatives conduites avec d'autres centres régionaux, services publics, organismes ministériels et entités du troisième secteur, et tend à renforcer ses relations avec les autorités locales de maintien de l'ordre, les fondations médicales et les organismes scientifiques en vue d'instaurer de meilleures méthodes de travail dans les régions qu'elle cible.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Aucune contribution n'a été signalée

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune participation n'a été signalée.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération n'a été signalée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune initiative n'a été signalée.

Renseignements complémentaires

L'organisation a pris part à des travaux de conservation et de rénovation de manuscrits, ainsi qu'à des productions artistiques théâtrales, groupes de discussion culturels, manifestations commémoratives et ateliers thérapeutiques et d'orientation. En outre, elle a préconisé la voie diplomatique pour la résolution des conflits régionaux.

2. Fédération européenne des étudiants âgés aux universités

Statut consultatif spécial : 1996

Introduction

La Fédération européenne des étudiants âgés aux universités encourage les personnes âgées à suivre des formations universitaires et à étudier aux côtés des plus jeunes. Cela contribue à une meilleure tolérance, connaissance et compréhension mutuelles entre les différentes générations et favorise l'accès des personnes âgées qualifiées à l'université, une fois leur vie professionnelle achevée. Le siège de la Fédération se situe à Vienne, en Autriche.

Objectifs et mission

L'organisation fait connaître les problèmes d'accès à la formation en participant à des débats scientifiques et s'emploie à développer la productivité intellectuelle des personnes âgées et à améliorer leur faculté d'auto-assistance, leur indépendance et leur qualité de vie. Elle contribue également à la mise en place de programmes d'éducation permanente et introduit de nouveaux concepts et modèles dans la structure et le fonctionnement de ces systèmes.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a pris part au Comité des ONG sur le vieillissement. Elle a diffusé auprès de tous ses membres les recommandations du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, et a contribué aux efforts entrepris en vue d'atteindre les objectifs de ce Plan.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune participation n'a été signalée.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération n'a été signalée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune activité n'a été signalée.

3. Centre d'information et de formation sur les droits de l'homme

Statut consultatif spécial : 2004

Introduction

Le Centre d'information et de formation sur les droits de l'homme est une organisation non gouvernementale (ONG) fondée en novembre 1995, reconnue par le Yémen. Il s'agit d'une organisation à but non lucratif qui œuvre aux niveaux local et régional. Elle adhère à la vision d'une société où les principes et valeurs des droits de l'homme prédominent et où la société civile peut contribuer activement aux changements, au Yémen et dans la région arabe.

Objectifs et mission

L'objectif général de l'organisation est de sensibiliser le plus grand nombre aux droits de l'homme, promouvoir et défendre les notions liées aux droits de l'homme, diffuser des connaissances et informations concernant ces notions et dispenser des formations aux militants des droits de l'homme. C'est une organisation éducative et bénévole.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a assisté des autorités parallèles de la région arabe dans l'élaboration de rapports portant sur les violations des droits de l'homme. Elle a également pris part à bon nombre d'activités menées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) au Yémen. Entre 2008 et 2011, elle a organisé des activités dans le cadre de la Journée des droits de l'homme, qui a lieu le 10 décembre.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux événements suivants :

- Cinquante-sixième session du Comité des droits de l'enfant, tenue à Genève du 17 janvier au 7 février 2011;
- Quarante-huitième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, tenue à Genève, du 17 janvier au 4 février 2011;
- Dixième session de l'Examen périodique universel, tenue à Genève, du 24 janvier au 4 février 2011;
- Quinzième session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme, sur la situation des droits de l'homme en Libye, tenue à Genève le 25 février 2011;
- Seizième session ordinaire du Conseil des droits de l'homme, tenue à Genève du 28 février au 25 mars 2011;
- Cinquième session du Comité des droits des personnes handicapées, tenue à Genève du 11 au 15 avril 2011;

- Seizième session extraordinaire du Conseil des droits de l’homme, sur la situation des droits de l’homme en République arabe syrienne, tenue à Genève le 29 avril 2011;
- Quarante-sixième session du Comité contre la torture, tenue à Genève du 9 mai au 3 juin 2011;
- Onzième session de l’Examen périodique universel, tenue à Genève du 2 au 13 mai 2011;
- Quarante-sixième session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, tenue à Genève du 2 au 20 mai 2011;
- Groupe de travail de présession en amont de la cinquante-septième session du Comité des droits de l’enfant, tenue à Genève du 7 au 11 février 2011;
- Dix-septième session ordinaire du Conseil des droits de l’homme, tenue à Genève du 30 mai au 17 juin 2011;
- Cinquante-septième session du Comité des droits de l’enfant, tenue à Genève du 30 mai au 17 juin 2011;
- Cinquante-huitième session du Comité des droits de l’enfant, tenue à Genève du 19 septembre au 7 octobre 2011;
- Dix-huitième session ordinaire du Conseil des droits de l’homme, tenue à Genève du 12 au 30 septembre 2011;
- Douzième session de l’Examen périodique universel, tenue à Genève du 3 au 14 octobre 2011;
- Cinquantième session du Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes, tenue à Genève du 3 au 21 octobre 2011;
- Groupe de travail de présession en amont des cinquante-neuvième et soixantième sessions du Comité des droits de l’enfant, tenue à Genève du 10 au 14 octobre 2011;
- Cent-troisième session du Comité des droits de l’homme, tenue à Genève du 17 octobre au 4 novembre 2011;
- Quarante-septième session du Comité contre la torture, tenue à Genève du 31 octobre au 25 novembre 2011;
- Première session du Comité des disparitions forcées, tenue à Genève le 31 mai 2011;
- Quarante-septième session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, tenue à Genève du 14 novembre au 2 décembre 2011;

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L’organisation a coopéré avec le bureau régional du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Yémen, dans le cadre de son programme de gestion et de bonne gouvernance dans les pays arabes. Des espaces sécurisés pour les programmes consacrés à l’enfance ont été mis en place en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF) dans les zones de conflit au Yémen. L’ONG a également contribué à la mission d’évaluation

de la situation des droits de l'homme au Yémen, menée par le HCDH en 2011. Elle a coopéré avec le HCDH, basé à Genève, ainsi que ses bureaux de Beyrouth et de Doha, et coordonné avec eux l'octroi d'aides en vue de remplir des objectifs humanitaires communs.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a accompli plusieurs actions en lien avec les objectifs du Millénaire pour le développement :

- Formation d'une coalition d'ONG yéménites vouée à la lutte contre la pauvreté;
- Contribution à l'élaboration du Guide à l'usage des parlementaires relatif aux objectifs du Millénaire pour le développement, réalisé par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) ;
- Contribution au rapport de Social Watch sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région arabe en 2010 et 2011.

Renseignements complémentaires

L'organisation a constitué un réseau régional pour les militants des droits de l'homme des États du Golfe et de la péninsule arabique (Yémen, Arabie saoudite, Koweït, Bahreïn, Qatar, Émirats arabes unis et Oman). Ce réseau permet de renforcer le rôle des militants et de la société civile dans ces pays. L'organisation a élargi son champ d'action au Moyen-Orient et développé ses relations avec d'autres ONG. Elle est également observatrice auprès de la Ligue des États arabes.

4. Links Incorporated

Statut consultatif spécial : 2004

Introduction

Links Incorporated est une organisation féminine nationale qui propose des services. Elle regroupe plus de 11 000 femmes dans 275 sections réparties dans 41 États, notamment aux États-Unis d'Amérique, aux Bahamas, en Allemagne et en Afrique du Sud. Son siège se situe à Washington, D.C.

Objectifs et mission

Links Incorporated, qui promeut et salue l'engagement dans les services communautaires, s'attache avant tout à mener des programmes de transformation et à améliorer la vie des individus. L'organisation conçoit et exécute des programmes pertinents visant à revaloriser les collectivités. Elle est structurée et administrée selon divers volets relatifs aux services aux jeunes, à l'éducation, à la santé, aux tendances et services à l'échelle nationale, aux arts, et aux tendances et services à l'échelle internationale, dernier volet auquel participent des représentants d'ONG auprès de l'ONU.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Au cours de la période considérée, l'organisation a concentré ses efforts sur la fourniture de matériel médical et pédagogique au Libéria, au Ghana et en Haïti. Elle a parrainé quatre écoles au Libéria. Le 7 avril, l'ONG a célébré la Journée mondiale de la santé.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune participation n'a été signalée.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération n'a été signalée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En vue d'améliorer la santé maternelle, Links Incorporated a construit trois maternités au Libéria, en collaboration avec l'organisation de développement Africare, pour permettre aux femmes d'accoucher dans des conditions hygiéniques et en toute sécurité. L'organisation s'est employée à sensibiliser les populations, aux États-Unis et dans le monde, aux questions clés relatives à la maternité sans risque. Les différentes sections de l'organisation ont distribué plus de 5 000 trousseaux de survie aux femmes en Haïti.

5. Mahila Dakshata Samiti**Statut consultatif spécial : 1996****Introduction**

L'organisation Mahila Dakshata Samiti a été fondée en janvier 1977, et destinée à jouer un rôle moteur dans l'autonomisation des femmes et leur lutte pour l'égalité. Elle agit principalement en faveur des femmes et des enfants, ainsi que des populations défavorisées et privées de droits en Inde.

Objectifs et mission

La mission de l'organisation est d'aider les femmes en détresse et de leur faire reprendre confiance en elles, et ce en adoptant une démarche articulée autour de quatre volets : santé, éducation, égalité et autonomisation. Elle leur permet ainsi de vivre dans la dignité. L'organisation poursuit ses objectifs en exerçant les actions suivantes :

- Services de conseil à destination des femmes et des familles;
- Hébergement temporaire gratuit à la maison d'accueil Snehalaya;
- Assistance juridique gratuite pour les plus démunis;

- Éducation et alimentation assurées pour les enfants appartenant aux catégories défavorisées de la société;
- Alphabétisation des adultes dans les centres relevant de l'organisation;
- Soins de santé fournis aux plus démunis, en milieu rural et urbain;
- Autonomisation des femmes sur les plans politique, économique, social et culturel;
- Organisation de séminaires et d'ateliers où sont abordées les questions liées aux femmes, aux enfants et aux consommateurs, ainsi qu'aux domaines de l'éducation et de la santé;
- Sensibilisation des femmes à leurs droits et à d'autres questions;
- Efforts en vue de mettre fin au système de la dot, profondément ancré dans la société.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'ONG a organisé des manifestations parallèles, dans le cadre du forum des ONG, pendant les sessions de la Commission de la condition de la femme à New York, au cours de la période considérée.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- Cinquante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York du 25 février au 7 mars 2008
- Cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York du 2 au 13 mars 2009
- Cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York du 1^{er} au 12 mars 2010
- Cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York du 22 février au 4 mars 2011
- Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, tenue à Doha du 29 novembre au 2 décembre 2008

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a travaillé de concert avec les bureaux d'Asie du Sud de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), du PNUD et du Fonds des Nations Unies pour la population. Ces collaborations se sont faites à l'échelle du pays et ont porté sur diverses questions, telles que la commémoration de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. L'ONG a organisé des événements tous les deux ans avec ONU-Femmes, sur les processus de planification, la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans l'analyse budgétaire et les audits en matière d'égalité des sexes.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'ONG a organisé des consultations au sujet des questions de genre traitées dans les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a également tenu divers séminaires, ateliers et réunions portant sur des questions pertinentes relatives aux femmes, aux enfants, aux personnes âgées, à la santé et à l'environnement, et a préparé des activités pour célébrer la Journée internationale de la femme le 8 mai.

6. Mountain Institute

Statut consultatif spécial : 2000

Introduction

Mountain Institute est une ONG internationale dédiée à la promotion du développement durable dans les régions montagneuses. Par le biais de ses bureaux situés à Washington, D.C., Lima et Katmandu, elle met en œuvre des projets dans le monde entier : dans les Appalaches, dans l'ouest des États-Unis, dans les Andes, dans les montagnes de l'Hindou-Kouch et de l'Himalaya, et dans d'autres régions.

Objectifs et mission

Mountain Institute agit dans les régions montagneuses aux côtés des populations locales, des organisations de la société civile et des gouvernements pour préserver l'environnement, maintenir les services écologiques, protéger les cultures et améliorer les moyens de subsistance des communautés, en prêtant une attention particulière à la problématique hommes-femmes, aux peuples autochtones et aux populations défavorisées. L'organisation atteint ses objectifs en menant des projets de renforcement des capacités, de recherche appliquée, d'aide en matière de moyens de subsistance, d'appui à l'élaboration de politiques, de planification et de consolidation de la gouvernance.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a contribué aux activités des Nations Unies par :

a) L'amélioration de la gestion des ressources naturelles, de manière à servir les intérêts des communautés montagnardes pauvres, tout œuvrant en faveur d'un traitement plus équitable des hommes et des femmes. Dans le cadre d'actions connexes à ces efforts, elle a notamment approvisionné en nourriture plus de 200 000 personnes vivant dans des régions reculées du Népal;

b) La réduction des dangers liés aux risques naturels dans les zones montagneuses, en s'appuyant sur la science, la consultation des populations locales et des mesures d'atténuation des risques;

c) Le renforcement de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques dans les régions montagneuses, en s'appuyant sur la science, les savoirs

traditionnels, la consultation des populations locales, le renforcement des capacités et l'amélioration de la gouvernance et de la planification;

d) La préservation de la diversité et du patrimoine biologiques et culturels des montagnes, en veillant à une meilleure gestion des zones protégées et à leur remise en état, et en engageant des initiatives durables;

e) La promotion de l'éducation environnementale dans l'enseignement secondaire et tertiaire dans les communautés montagnardes;

f) La sensibilisation de publics cibles à l'importance du rôle des montagnes dans la viabilité mondiale.

L'ONG a également célébré la Journée internationale de la montagne, le 11 décembre.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Durant la période considérée, l'organisation a participé, le 4 décembre 2011, à une manifestation parallèle à la dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Durban, en Afrique du Sud.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation est membre du Partenariat de la montagne, dont est également membre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Les représentants du Partenariat ont contribué à l'élaboration du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons », en particulier pour les paragraphes 210, 211 et 212. Dans le cadre du Partenariat de la montagne, l'organisation a aussi participé à la rédaction et aidé à la conception du rapport d'orientation intitulé « Pourquoi les montagnes sont importantes pour l'Amérique du Nord », qui constitue un document de base.

Depuis 2008, l'organisation s'est associée au Programme alimentaire mondial (PAM) pour distribuer 5 000 tonnes de riz aux communautés isolées de l'ouest du Népal, contribuant ainsi à nourrir plus de 200 000 individus. Elle a également proposé à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en 2009, d'inscrire au patrimoine mondial le site de la Montagne sacrée de Sulaiman Too, au Kirghizistan.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a contribué à la réalisation de l'objectif 1 en œuvrant auprès de 10 000 fermiers démunis, au Népal, afin de les aider à doubler les revenus de leur famille par la culture de plantes médicinales et aromatiques. Elle a aussi distribué 5 000 tonnes de riz entre 2008 et 2011, permettant ainsi à 200 000 personnes de ne plus souffrir de la faim.

L'ONG a contribué à la réalisation de l'objectif 7 en consolidant la gestion des zones nationales protégées et des réserves municipales dans la région de la Cordillère Blanche, au Pérou, et aux alentours de l'Everest, au Népal. Au Népal également, l'organisation a agi avec 80 groupes d'usagers des forêts sur plus de 190 000 hectares de terres forestières nationales et communautaires, contribuant à

freiner le recul des forêts et de la biodiversité et à préserver les ressources en eau de montagne.

L'organisation a aussi soutenu le programme général de développement en menant des activités de promotion et de sensibilisation.

Renseignements complémentaires

Par l'intermédiaire du Partenariat de la montagne, l'organisation intensifie progressivement son activité et son rôle de soutien en faveur du programme général pour des montagnes durables.

7. Nigeria-Togo Association

Statut consultatif spécial : 2008

Introduction

Nigeria-Togo Association est une organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif créée pour répondre aux aspirations socio-économiques et culturelles des populations de la sous-région ouest africaine.

Objectifs

Les buts et objectifs de l'organisation sont, entre autres, de promouvoir la paix entre les peuples de nos deux États, lutter pour le bien être de l'humanité et l'éradication de la pauvreté, lutter contre le trafic des personnes, promouvoir les relations économiques et culturelles entre les pays de la sous-région, et faire rapprocher les activités de l'ONU auprès de nos populations.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Organisation de séminaires et ateliers sur les activités de l'ONU; sensibilisation des populations de la sous-région aux publications de l'ONU relatives au trafic de personnes, à l'éradication de la pauvreté et au renforcement du pouvoir économique des populations; la lutte contre le VIH/sida, l'éradication des maladies endémiques et l'éducation.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'ONG a participé à la 7ème session de l'Instance permanente sur les questions autochtones de l'ONU, tenue à New York du 21 avril au 2 mai 2008.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a des accords de travail avec le Centre d'information des Nations Unies de Lagos, au Nigéria, grâce auxquels les membres de l'organisation peuvent s'instruire en consultant les documents du Centre et s'informer sur l'actualité du siège de l'ONU et de ses organes.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune information fournie.

Renseignements complémentaires

L'organisation a créé un centre de formation en informatique pour les jeunes diplômés sans emploi, afin de leur apprendre à se servir d'un ordinateur. Les trois mois de cours pratiques permettent à ces jeunes de bénéficier d'un prêt accordé par le programme d'éradication de la pauvreté initié par le Gouvernement du Nigéria.

8. Comité de coordination des organisations non gouvernementales

Statut consultatif spécial : 2004

Introduction

Le Comité de coordination des organisations non gouvernementales est un organisme qui regroupe 105 organisations consacrées à la promotion de la condition de la femme et qui opèrent dans toute la Zambie. Dans ce cadre, l'organisation défend sa vision d'une société où les femmes participent sans limite au développement social, culturel, économique et politique et en bénéficient pleinement. Sa mission est de plaider pour l'autonomisation des femmes, l'égalité des sexes et le traitement équitable des femmes et des hommes, en coordonnant le développement institutionnel et le renforcement des capacités des organisations affiliées, en menant des activités de sensibilisation et en resserrant les liens avec les pouvoirs publics et les organismes partenaires locaux et internationaux.

Objectifs et mission

L'organisation s'emploie à coordonner les efforts de tous ses membres et à leur donner davantage de moyens, afin de rendre plus efficace leur action en faveur de l'autonomisation des femmes. Elle travaille aussi à développer la coopération avec les organisations ayant les mêmes aspirations, aux niveaux national, régional et international. L'organisation entend également générer, collecter et diffuser des informations pouvant encourager et aider les membres dans leurs efforts en faveur de l'autonomisation des femmes. Elle est fortement attachée aux valeurs institutionnelles que sont l'esprit d'équipe, l'intégrité, le professionnalisme, l'engagement, la transparence, la responsabilisation, l'équité, l'égalité et le militantisme.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation agit dans le respect des principes de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et de la politique nationale zambienne en matière d'égalité des sexes. Cette dernière est définie dans un document articulé autour de 12 domaines clés, parmi lesquels les autorités accordent la priorité aux questions suivantes : les femmes et la pauvreté; l'éducation et la formation pour les femmes et

les filles; la participation des femmes à la prise de décisions; les femmes et la santé; les femmes, l'eau et l'assainissement; les femmes, le travail, l'emploi et la sécurité sociale; les femmes et la terre; et les femmes et l'agriculture.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a continué de participer à diverses initiatives de l'ONU, telles que la Commission de la condition de la femme, l'élaboration de rapports parallèles sur les droits de l'homme soumis au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, la contribution à différents rapports de pays de la Zambie sur les objectifs du Millénaire pour le développement et la préparation de l'examen périodique universel sur les droits de l'homme.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a toujours apporté son concours aux activités de l'équipe de pays des Nations Unies en Zambie, par l'intermédiaire des plateformes de planification, notamment en proposant diverses présentations élaborées du point de vue de l'égalité des sexes. Elle est membre du comité directeur du programme zambien de mise en œuvre relatif à l'égalité des sexes, avec l'appui du PNUD.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En ce qui concerne l'objectif 1, l'organisation a assuré le renforcement des capacités de ses membres en matière d'autonomisation économique. Ainsi, les organisations qui lui sont affiliées ont pu octroyer des prêts à des femmes, leur permettant de créer des entreprises afin d'augmenter leurs revenus familiaux et, par conséquent, de contribuer à l'émancipation sociale des femmes.

Pour ce qui est de l'objectif 3, l'organisation et ses membres ont continué de plaider en faveur d'une représentation proportionnelle des femmes. La Constitution de Zambie ainsi que d'autres réformes juridiques offrent une occasion à saisir et à exploiter, sur le plan de la participation des femmes à la prise de décisions.

Pour ce qui a trait aux objectifs 4 et 5, l'organisation a aidé ses membres à obtenir des bourses qui leur ont servi pour mettre en place des projets relatifs à la santé maternelle. Elles ont ainsi contribué à réduire le taux de mortalité maternelle de la Zambie, qui s'élève à 591 pour 100 000, et celui de mortalité infantile, qui est de 70 pour 1 000.

9. One World Trust

Statut consultatif spécial : 2004

Introduction

Organisme caritatif fondé en 1951 et immatriculé au Royaume-Uni, One World Trust œuvre en faveur de l'éducation et de la recherche de solutions alternatives nécessaires à la gouvernance mondiale en vue de parvenir à mettre un terme à la pauvreté, à l'injustice, à la dégradation de l'environnement et aux guerres. L'organisation formule des recommandations sur les moyens concrets de faire en sorte que les puissantes institutions soient davantage tenues responsables vis-à-vis

des populations qui dépendent de leurs actes et de celles qui en seront affectées à l'avenir, et sur la manière dont l'état de droit peut être appliqué à tous. Les principaux acteurs ciblés par la diffusion des résultats issus des recherches menées par One World Trust sont des dirigeants politiques, décideurs et formateurs d'opinion, aux niveaux mondial et national.

Objectifs et mission

La vision de One World Trust est celle d'un monde où tous les peuples peuvent vivre dans une paix et une sécurité durables, jouir de l'égalité des chances et participer sur un pied d'égalité. L'organisation poursuit ses objectifs principalement en conduisant des recherches et des activités de plaidoyer dans trois domaines principaux : la responsabilité des organisations mondiales, la participation des citoyens aux processus politiques et le droit international et la réglementation internationale. L'organisation publie chaque année un rapport sur la responsabilité à l'échelle mondiale, qui consiste en un examen annuel des moyens dont disposent les organisations mondiales intergouvernementales, non gouvernementales et du monde des affaires, afin de rendre compte aux parties concernées par leurs actions. En outre, One World Trust publie des documents d'information sur des questions concernant la paix internationale et la gouvernance de la sécurité, telles que le maintien de la paix internationale et la responsabilité de protéger, et d'autres rapports et documents relatifs à l'accès des citoyens aux processus mondiaux de prise de décision et d'élaboration des politiques, par exemple par l'intermédiaire du contrôle parlementaire sur la politique étrangère et de la réforme de l'Organisation des Nations Unies.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Au cours de la période considérée, One World Trust a apprécié, dans le cadre de ses rapports sur la responsabilité à l'échelle mondiale, le respect du principe de responsabilité et les pratiques de gouvernance des plus importantes organisations internationales, dont certains organismes des Nations Unies. En 2008, l'UNICEF et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont été examinés par l'organisation, qui a souligné leurs résultats relativement satisfaisants, mais aussi pointé du doigt certains domaines dans lesquels des progrès restent à faire, indiquant ainsi à l'ONU comment elle pourrait mieux rendre compte aux parties concernées par ses activités. En 2011, le dispositif d'évaluation du principe de responsabilité à l'échelle mondiale a été remanié et utilisé pour examiner l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans le cadre d'un vaste projet axé sur la gouvernance mondiale en matière de climat. Dans tous les cas, les évaluations comprenaient l'examen de documents, des entretiens approfondis avec des membres du personnel et l'analyse des conclusions avant la publication du rapport.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Au cours de la période considérée, l'organisation a assisté à une réunion d'information sur l'investissement en faveur des femmes et des filles, organisée par le Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité entre les sexes du Département

des affaires économiques et sociales et le Département de l'information, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 6 mars 2008, à New York.

Elle a également participé à la soixante-deuxième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, organisée par le Département de l'information, à Mexico, du 9 au 11 septembre 2009.

L'organisation a aussi pris part à une réunion annuelle avec les parlementaires intitulée « Vers la reprise économique : repenser le développement et réformer la gouvernance mondiale », organisée par l'ONU et l'Union interparlementaire, à New York, les 2 et 3 décembre 2010.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Dans le cadre de ses rapports sur la responsabilité à l'échelle mondiale, One World Trust a établi des liens étroits avec l'UNICEF, le HCR et l'OMS afin de mieux comprendre de quelle manière ils rendent compte aux parties concernées par leurs actions. Les conclusions des évaluations ont fait l'objet de discussions avec chacune des organisations examinées, qui ont pu tirer parti des analyses et recommandations formulées dans les rapports.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Reconnus par les organisations avec lesquelles l'ONG collabore dans le cadre des rapports sur la responsabilité à l'échelle mondiale, ses travaux améliorent directement la capacité des acteurs mondiaux à s'acquitter des engagements qu'ils ont pris en matière d'initiatives et de ressources en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier dans les domaines clés de la prestation de services, tels que l'accès aux soins de santé (objectifs 4, 5 et 6), l'éducation (objectif 2), l'élimination de la discrimination (objectif 3) et la réduction de la pauvreté (objectif 1).

10. Planetary Association for Clean Energy

Statut consultatif spécial : 2004

Introduction

La principale activité de Planetary Association for Clean Energy est la gestion d'un réseau international, interdisciplinaire et collaboratif de réflexion scientifique de haut niveau, basé sur la diffusion, y compris sur Internet, de conférences, exposés et ateliers, et sur l'examen, l'évaluation et la vérification des contenus par les pairs.

Objectifs et mission

L'organisation a pour buts de promouvoir la découverte, la recherche, le développement et l'expérimentation dans le domaine des systèmes d'énergie propre, de surveiller la planification, la coordination et l'utilisation des systèmes d'énergie propre aux niveaux mondial, régional et local, et de contrôler les systèmes associés à l'énergie polluante.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a principalement collaboré avec le HCDH et le Conseil des droits de l'homme dans les domaines des droits environnementaux, de l'eau et de l'assainissement, des déchets toxiques, des droits culturels et des droits de l'homme dans le milieu des affaires. Tout au long de la période considérée, le représentant principal de l'organisation à Genève a tenu, en tant que Président du Comité des ONG sur l'environnement et du Comité des ONG sur la spiritualité, les valeurs et les préoccupations mondiales, 16 réunions annuelles ayant permis de réfléchir, avec d'autres ONG dotées du statut consultatif, à la manière dont les organisations de la société civile peuvent contribuer au débat sur l'environnement et à celui sur les valeurs culturelles et l'éthique.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Durant la période considérée, des représentants de l'organisation ont assisté aux sessions du Conseil des droits de l'homme (de la septième à la dix-huitième), à des réunions d'information à l'intention des organisations de la société civile, organisées par le HCDH, le Président du Conseil des droits de l'homme et le Groupe de la liaison avec les ONG à l'Office des Nations Unies à Genève, et pris part à des consultations avec des titulaires de mandats au titre de procédures spéciales.

En 2009, l'organisation a été cosignataire de la déclaration écrite sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (A/HRC/10/NGO/112) remise à Genève le 27 février.

En 2010, elle a organisé en marge de la quatorzième session du Conseil des droits de l'homme, le 31 mai à Genève, un événement au cours duquel ont été abordés les aspects culturels et éthiques liés au changement climatique.

Parmi les activités menées par l'organisation en 2011 figurent :

- a) La participation à un événement organisé à Genève le 1^{er} juin, en marge de la dix-septième session du Conseil des droits de l'homme, avec la collaboration de l'Expert indépendant du HCDH dans le domaine des droits culturels, relatif aux possibilités d'accéder au patrimoine culturel et d'en jouir;
- b) La participation, dans le cadre d'un événement tenu en marge de la même session, au groupe de discussion sur les effets de l'énergie nucléaire sur l'environnement et le droit de l'être humain à la paix, le 9 juin à Genève;
- c) La participation à une table ronde tenue à Genève le 15 juin, composée de diverses ONG et organisations de la société civile, au sujet du rapport de situation sur le droit des peuples à la paix établi par le Comité consultatif;
- d) La présentation d'une déclaration écrite lors du débat de haut niveau du Conseil économique et social, tenu à Genève du 4 au 8 juillet;
- e) L'organisation d'une manifestation en marge de la dix-huitième session du Conseil des droits de l'homme, le 14 septembre, à Genève, sur le thème de l'eau et du développement abordés du point de vue des droits de l'homme;

f) L'organisation d'un second événement en marge de la même session, à Genève en septembre, relatif aux droits de l'homme et à la solidarité internationale, et au cours duquel a eu lieu un dialogue avec un expert indépendant des Nations Unies.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération n'a été signalée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune initiative n'a été signalée.

11. Organisation mondiale des anciens et anciennes élèves de l'enseignement catholique

Statut consultatif spécial : 2000

Introduction

L'Organisation mondiale des anciens et anciennes élèves de l'enseignement catholique a pour but principal d'inciter les associations qui lui sont affiliées et les associations adhérentes d'anciens et anciennes élèves de l'enseignement catholique de tous les continents à participer à des programmes de défense des valeurs humaines multiculturelles et pluriconfessionnelles.

Objectifs et mission

L'objectif de l'ONG est de promouvoir la solidarité par la voie de l'éducation et du développement.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

En vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'organisation a soutenu des manifestations parallèles, notamment des exposés oraux et des débats, aux niveaux local, national, régional et mondial. L'ONG a organisé et participé à des congrès, séminaires et conférences portant sur les thèmes traités dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune réunion n'a été signalée.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération n'a été signalée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En 2011, l'organisation a dispensé à d'anciens étudiants, à Buenos Aires, une formation aux fonctions de direction, axée sur les aspects positifs du partage des responsabilités dans la politique sociale. Elle a organisé des campagnes de sensibilisation aux problèmes engendrés par les sociétés humaines sur la préservation de la nature, et à l'éducation au service du développement durable, auprès de 185 participants de 21 nationalités différentes, lors du congrès mondial de l'organisation qui s'est tenu au Panama du 29 au 31 août 2011. Elle a également convoqué des sessions du Congrès européen des anciens élèves, avec pour thèmes, par exemple, « Présence et engagement éthique dans une société multiculturelle et pluriconfessionnelle » ou encore « La valeur de la vie dans une Europe marquée par les ambiguïtés ».
